



République Française

Département de Haute-Loire

MAIRIE DE PRESAILLES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 31 AOUT 2021

ORDRE DU JOUR

- Entretien des chemins ruraux
- Sectionnaux
- Médiation pour conflit de voisinage
- Fontaine de Meyzerac
- Assainissement à Vachères
- Projet du centre Bourg

L'an deux mille vingt et un, le trente et un du mois d'août, à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier ALLEMAND, Maire de cette Commune.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs ALLEMAND Olivier, SOUCHIERE Loïc, MASSON David, MIALON Florian, RIBES Xavier, PESSEMESE, Bernard, BREYSSE Christian, VIALE Karine et MIGLIORINI Aurélie,

Etaient absents :

Mesdames et Messieurs, TERRASSE Chloé, et Mr FAURE Johan

Secrétaire de séance : Madame VIALE Karine

La séance a été ouverte à 20h05

Le compte rendu de la dernière séance est accepté à l'unanimité

Entretien des chemins ruraux : Monsieur le Maire informe son conseil qu'il a reçu 2 demandes concernant l'ouverture de chemins ruraux actuellement hors d'usage :

- Le premier chemin est situé au Cher, il s'agit du chemin desservant actuellement le réservoir d'eau de la commune, il est emprunté environ 4 fois par an par le SAEVR, le propriétaire d'une des parcelles où passe ce chemin souhaite qu'il ne soit plus emprunté et que le chemin rural passant en amont soit réhabilité. Un groupe de travail se rendra sur place pour dresser un état des lieux et un avis sera demandé au SAEVR

- A Vachères un propriétaire de terrain a installé un portail enclavant ainsi des parcelles de terrain ; ce problème est récurrent, en effet en 2020 suite à une médiation avec Monsieur le Maire un arrangement avait été trouvé, il semble qu'il s'agisse d'un conflit de voisinage. Monsieur le Maire indique qu'il ne souhaite pas que la commune soit prise en otage dans des problèmes de voisinage.

Bac de Meyzerac : depuis plusieurs années un agriculteur capte le trop plein de cet abreuvoir pour ses animaux. Suite à un différent sur cette utilisation, une délégation s'est rendue sur place avec les parties concernées. Un compromis a été trouvé et le 2^{ème} bac sera remis en place

Conflit de voisinage à Vachères : une médiation aura lieu le 10 septembre, le Maire sera présent car la commune peut être impactée par ce désaccord

Agent d'entretien : Suite à la location annuelle de l'ancienne école, il est convenu que l'agent d'entretien soit désormais chargée du ménage de la salle des fêtes et de la Mairie 2 h /semaine

Salle des fêtes et bibliothèque : Monsieur le Maire informe son conseil qu'une habitante a constaté que le ménage de la salle des fêtes n'a pas été correctement fait suite à des locations et que des inscriptions ont été faites sur les registres de la bibliothèque. Monsieur le Maire rappelle que les locations de la salle sont faites en toute confiance et regrette ces faits. En ce qui concerne les registres, malheureusement l'accès à la salle de la bibliothèque ne peut pas être interdit car les compteurs électriques y sont implantés. Monsieur le Maire s'engage à rappeler les règles de bonne conduite aux usagers.

Rencontre avec l'ACCA et l'association Promo rallye : Une rencontre a eu lieu entre 3 membres de chaque association et 3 membres du conseil municipal, l'association Promo Rallye est locataire du terrain qui est utilisé par les chasseurs à l'occasion de leur Ball Trap. Les chasseurs devront ramasser les douilles des cartouches ainsi que les pigeons même s'ils sont biodégradables car ils créent une pollution visuelle, de leur côté les membres de Promo Rallye vont évacuer les pneus entreposés sur ce terrain. L'idée de la construction d'un local pour les chasseurs sur ce site est abandonnée car les installations existantes sont vandalisées régulièrement.

Chats errants : Monsieur le Maire déplore la présence de chats errants sur la commune, il demande aux habitants de ne pas les nourrir, il informe également son Conseil de l'installation d'un élevage de chats à Massibrand, il souhaite que les distances légales avec les habitations voisines soient respectées.

Biens sans maître : Suite au courrier parvenu en Mairie, il semble que le notaire chargé de la succession de Madame Saby, ne veut pas s'impliquer dans la démarche de « biens sans maître ». Il est pourtant urgent de débloquer ce dossier car cette maison menace de s'écrouler. Monsieur le Maire va de nouveau solliciter ce Notaire.

Immeubles inhabités : Monsieur le Maire demande à chaque conseiller de faire un état des lieux des maisons inhabitées dans son secteur.

Travaux et achat divers : Monsieur le maire informe son conseil que les travaux de voirie seront terminés la semaine prochaine, en ce qui concerne la cure une DP a été déposée, le portail du cimetière a été réparé par l'employé communal qui restaurera également les petits murets et la porte de la location de Vachères a été commandée. Pour la salle des archives un déshumidificateur a été installé.

Aménagement du centre bourg : Monsieur le Maire présente au conseil le schéma proposé par Mr Groissier et demande à chacun de repenser cet aménagement.

Augmentation des loyers : Le conseil municipal décide d'appliquer l'indice Insee pour les loyers soit une augmentation de 0.42%

Journée citoyenne : elle est fixée au 25 septembre, Monsieur le Maire demande à son conseil de réfléchir à une action à entreprendre, il souhaite avant tout que cette journée soit conviviale.

Terrains de sections : des réponses ont été faites pour les demandes de locations de terrain ainsi que des états séparés au niveau du budget, un avocat sera contacté si besoin pour défendre la commune. Le travail de rétablissement des sections est en cours. Une doctorante a travaillé sur les sections et a rencontré les éleveurs impactés, elle transmettra un rapport très précis à ce sujet.

Demandes d'achats de parcelles : un habitant de Vachères sollicite la commune pour l'achat de terrain qui lui permettra d'implanter un assainissement pour sa résidence, des précisions seront demandées en particulier sur la surface nécessaire. Trois autres demandes concernant des terrains de sections ne pourront être traitées dans l'état actuel car il faut que les sections soient rétablies et que les membres des sections votent.

Départ de la secrétaire de Mairie : Monsieur le Maire lit à son Conseil le courrier reçu en Mairie

concernant le départ en retraite de la secrétaire de Mairie le 30 avril 2022 , il souhaite que comme à l'heure actuelle la nouvelle recrue occupe un poste à mi-temps sur la commune et sur Freycenet Lacuche

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 22 h 45